

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 02-juil.-2024 Version 9

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Nickel Alloy Powder

Autres moyens d'identification

Code du produit PM003

Synonymes Poudre d'alliage de nickel, y compris mais sans š'y limiter: ATI 249™ Poudre, ATI N625

PM™ Poudre, ATI 40Ti PM™ Poudre, ATI 45Ti PM™ Poudre, Alloy 600 Poudre, Alloy 690

Poudre, et MISC-N Poudre

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

<u>d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Fabrication de produits en alliage.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI Specialty Materials, 2020 Ashcraft Avenue, Monroe, NC 28110 USA **Numéro de téléphone à composer**

en cas d'urgence

Téléphone de l'entrepriseGestionnaire de la FDS ATI: 1-412-225-4911

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de provoquer le cancer

Cause des lésions aux voies respiratoires à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



Aspect Poudre État physique Solide Odeur Inodore

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser l'équipement de protection individuelle requis Porter des gants de protection Éviter de respirer les poussières/fumées Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:

Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Le pentoxyde de vanadium (V2O5) touche les yeux, la peau, l'appareil respiratoire. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Poudre d'alliage de nickel, y compris mais sans š'y limiter: ATI 249™ Poudre, ATI N625 PM™ Poudre, ATI 40Ti PM™ Poudre, ATI 45Ti PM™ Poudre, Alloy 600 Poudre, Alloy 690 Poudre, et MISC-N Poudre.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Nickel	7440-02-0	49 - <100
Titane	7440-32-6	0 - 46
Chrome métal	7440-47-3	0 - 32
Fer	7439-89-6	0 - 21
Molybdène	7439-98-7	0 - 20
Tungstène	7440-33-7	0 - 10
Vanadium	7440-62-2	0 - 7
Niobio	7440-03-1	0 - 6
Aluminium	7429-90-5	0 - 5.5
Tantale	7440-25-7	0 - 5
Silicium	7440-21-3	0 - 3
Bore	7440-42-8	0 - 2
Carbone	7440-44-0	0 - 2

Manganèse	7439-96-5	0 - 1
Hafnium	7440-58-6	0 - 1
Cobalt	7440-48-4	0 - <0.1

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Si des particules viennent en contact avec les yeux pendant le traitement, traiter comme

avec tout objet étranger.

Contact avec la peau En cas de la peau de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver immédiatement

avec du savon et beaucoup d'eau.

Inhalation Si des quantités excessives de fumée, de vapeurs ou de particules sont inhalées pendant

le traitement, se déplacer à l'air frais et consulter un professionnel de la santé qualifié.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit. Isoler les grands incendies et laisser brûler. Étouffer les petits incendies avec du sel (NaCl).

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas pulvériser d'eau sur le métal en feu, car il peut se produire une explosion. Cette caractéristique explosive est causée par l'hydrogène et la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Chaleur intense. Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du traitement de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT: De fines particules de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible.

Produits de combustion

dangereux

Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Le pentoxyde de vanadium (V2O5) touche les yeux, la peau, l'appareil respiratoire. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges Aucun.
électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

Date de révision 02-juil.-2024

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Suivre le Guide des mesures

d'urgence, Guide no 171, SAUF pour les INCENDIES, suivre le Guide des mesures

d'urgence, Guide no 170.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Balayer ou ramasser avec une pelle le produit dans des récipients secs. Éviter la création

de la poussière incontrôlée.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou de procédés similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT: De fines particules de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation

(c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à

plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Nickel	TWA: 1.5 mg/m³ inhalable fraction	TWA: 1 mg/m ³
7440-02-0	-	-
Titane	-	-
7440-32-6		
Chrome métal	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
7440-47-3	-	-
Fer	-	-
7439-89-6		
Molybdène	TWA: 10 mg/m ³ inhalable fraction	-
7439-98-7	TWA: 3 mg/m³ respirable fraction	
Tungstène	STEL: 10 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ W	(vacated) STEL: 10 mg/m³ (vacated) STEL:
7440-33-7	TWA: 5 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ W	10 mg/m ³ W
Vanadium	-	Ceiling: 0.5 mg/m³ V2O5 respirable dust

7440-62-2		Ceiling: 0.1 mg/m³ V2O5 fume
Niobio 7440-03-1	-	-
Aluminium 7429-90-5	TWA: 1 mg/m³ respirable fraction	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction
Tantale 7440-25-7	-	TWA: 5 mg/m ³
Silicium 7440-21-3	-	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction
Carbone 7440-44-0	-	-
Bore 7440-42-8	-	-
Manganèse 7439-96-5	TWA: 0.02 mg/m³ respirable fraction TWA: 0.1 mg/m³ inhalable fraction TWA: 0.02 mg/m³ Mn TWA: 0.1 mg/m³ Mn	(vacated) STEL: 3 mg/m³ fume (vacated) Ceiling: 5 mg/m³ Ceiling: 5 mg/m³ fume Ceiling: 5 mg/m³ Mn
Hafnium 7440-58-6	TWA: 0.5 mg/m³ TWA: 0.5 mg/m³ Hf	TWA: 0.5 mg/m ³
Cobalt 7440-48-4	TWA: 0.02 mg/m³ TWA: 0.02 mg/m³ Co	TWA: 0.1 mg/m³ dust and fume

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Éviter la formation de particules non contrôlées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Quand des particules en suspension dans l'air sont susceptibles d'être présentes, on

recommande le port d'un équipement de protection des yeux approprié. Par exemple, des lunettes étanches à aiustement serré, des lunettes de sécurité doublée de mousse qui

protègent les yeux contre des particules.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection. Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs

peuvent être appropriés lors du travail à chaud avec le produit.

Protection respiratoire En cas de formation de particules/fumées/gaz, de dépassement des limites d'exposition ou

d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de

contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à

Non applicable

la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect Poudre Odeur Inodore
Couleur métallique gris ou argent Seuil olfactif Non applicable

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH - Non applicable Point de fusion / point de 1400-1540 °C / 2560-2800 °F

congélation Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair Taux d'évaporation -

Inflammabilité (solide, gaz) - Produit non inflammable sous forme distribuée,

inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure - d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité -

Pression de vapeur-Non applicableDensité de vapeur-Non applicable

Densité8.0-8.5Solubilité dans l'eauInsolubleSolubilité dans d'autres solvants-

Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique

- Non applicable
Non applicable
Non applicable
Non applicable

Propriétés explosives Non applicable Propriétés comburantes Non applicable

Autres informations

Point de ramollissement -

Masse moléculaire -

Teneur en COV (%) Non applicable

Densité - Masse volumique apparente -

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non applicable

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Formation de poussière et accumulation poussière.

Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

Produits de décomposition dangereux

Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:. Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Le pentoxyde de vanadium (V2O5) touche les yeux, la peau, l'appareil respiratoire. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. Cause des lésions aux voies Inhalation

respiratoires à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Produit non classé. Contact avec les yeux

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion Produit non classé.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Nickel 7440-02-0	> 9000 mg/kg bw	-	> 10.2 mg/L
Titane 7440-32-6	> 5000 mg/kg bw	-	-
Chrome métal 7440-47-3	> 3400 mg/kg bw	-	> 5.41 mg/L
Fer 7439-89-6	98,600 mg/kg bw	-	> 0.25 mg/L
Molybdène 7439-98-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.10 mg/L
Tungstène 7440-33-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.4 mg/L
Vanadium 7440-62-2	> 2000 mg/kg bw	-	-
Niobio 7440-03-1	> 10,000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Aluminium 7429-90-5	15,900 mg/kg bw	-	> 1 mg/L
Tantale 7440-25-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.18 mg/L
Silicium 7440-21-3	> 5000 mg/kg bw	> 5000 mg/kg bw	> 2.08 mg/L
Carbone 7440-44-0	> 2000 mg/kg bw	-	-
Bore 7440-42-8	> 2000 mg/kg bw	-	> 5.08 mg/L
Manganèse 7439-96-5	>2000 mg/kg bw	-	>5.14 mg/L
Hafnium 7440-58-6	> 5000 mg/kg bw	-	>4.3mg/L
Cobalt 7440-48-4	550 mg/kg bw	>2000 mg/kg bw	<0.05 mg/L

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Produit non classé. Corrosion cutanée/irritation cutanée Produit non classé. Lésions oculaires graves/irritation Produit non classé.

oculaire

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Produit non classé.

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.

ACGIH NTP OSHA Nom chimique CIRC

Nickel 7440-02-0		Group 1 Group 2B	Known Reasonably Anticipated	Х
Chrome métal 7440-47-3		Group 3		
Cobalt 7440-48-4	A3	Group 2A Group 2B	Known	X

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Danger par aspiration Produit non classé. Produit non classé.

Cause des troubles et des lésions au/à l'Appareil respiratoire.

Produit non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Comme il est expédié, ce produit est classé pour une toxicité aquatique chronique

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Nickel 7440-02-0	NOEC/EC10 values range from 12.3 µg/l for Scenedesmus accuminatus to 425 µg/l for Pseudokirchneriella subcapitata.	The 96h LC50s values range from 0.4 mg Ni/L for Pimephales promelas to 320 mg Ni/L for Brachydanio rerio.	The 30 min EC50 of nickel for activated sludge was 33 mg Ni/L.	The 48h LC50s values range from 0.013 mg Ni/L for Ceriodaphnia dubia to 4970 mg Ni/L for Daphnia magna.
Titane 7440-32-6	The 72 h EC50 of titanium dioxide to Pseudokirchnerella subcapitata was 61 mg of TiO2/L.	The 96 h LC50 of titanium dioxide to Cyprinodon variegatus was greater than 10,000 mg of TiO2/L. The 96 h LC50 of titanium dioxide to Pimephales promelas was greater than 1,000 mg of TiO2/L.	The 3 h EC50 of titanium dioxide for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of titanium dioxide to Daphnia Magna was greater than 1000 mg of TiO2/L.
Chrome métal 7440-47-3	-	-	-	-
Fer 7439-89-6	-	The 96 h LC50 of 50% iron oxide black in water to Danio rerio was greater than 10,000 mg/L.	The 3 h EC50 of iron oxide for activated sludge was greater than 10,000 mg/L.	The 48 h EC50 of iron oxide to Daphnia magna was greater than 100 mg/L.
Molybdène 7439-98-7	The 72 h EC50 of sodium molybdate dihydrate to Pseudokirchneriella subcapitata was 362.9 mg of Mo/L.	The 96 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Pimephales promelas was 644.2 mg/L	The 3 h EC50 of molybdenum trioxide for activated sludge was 820 mg/L.	The 48 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Ceriodaphnia dubia was 1,015 mg/L. The 48 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Daphnia magna was greater than 1,727.8 mg/L.
Tungstène 7440-33-7	The 72 h EC50 of sodium tungstate to Pseudokirchnerella subcapitata was 31.0 mg of W/L.	The 96 h LC50 of sodium tungstate to Danio rerio was greater than 106 mg of W/L.	sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium tungstate to Daphnia magna was greater than 96 mg of W/L.
Vanadium 7440-62-2	The 72 h EC50 of vanadium pentoxide to Desmodesmus subspicatus was 2,907 ug of V/L.	The 96 h LC50 of vanadium pentoxide to Pimephales promelas was 1,850 ug of V/L.	The 3 h EC50 of sodium metavanadate for activated sludge was greater than 100 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium vanadate to Daphnia magna was 2,661 ug of V/L.
Niobio 7440-03-1	-	-	-	-
Aluminium 7429-90-5	The 96-h EC50 values for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata in AAP-Medium at pH 6, 7, and 8 were	The 96 h LC50 of aluminum to Oncorhynchus mykiss was 7.4 mg of Al/L at pH 6.5 and 14.6 mg of Al/L at pH 7.5	-	The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Aluminium chloride increased from 0.72 to greater than 99.6 mg/L with

	estimated as 20.1, 5.4, and			water hardness increasing
	150.6 μg/L, respectively, for			from 25 to 200 mg/L.
	dissolved Al.			
Tantale 7440-25-7	-	-	-	-
Silicium 7440-21-3	The 72 h EC50 of sodium metasilicate pentahydrate to Pseudokirchnerella subcapitata was greater than 250 mg/L.	-	-	-
Carbone 7440-44-0	The 72 h EL50 of Carbon to Pseudokirchneriella subcapitata was greater than 100 mg/L.	The 96 h LL50 of Carbon in water to Danio rerio was greater than 100 mg/L.	activated sludge was 1000 mg/L.	The 48 h EL50 of Carbon to Daphnia magna was greater than 100 mg/L.
Bore 7440-42-8	The 72-h EC50 value for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata exposed to Boric acid at pH 7.5 to 8.3 was 40.2 mg/L.	The 96-hr LC50 for Pimephales promelas exposed to Boric acid (82%)/borax (18%) mixture was 79.7 mg/L with water hardness of 91 mg/L and water pH of 8.0.	The 3 h NOEC of boric acid for activated sludge ranged from 17.5 to 20 mg/L.	The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Boric acid/borax mixture ranged from 91 to 165 mg/L with pH ranging from 6.7 to 8.4.
Manganèse 7439-96-5	The 72 h EC50 of manganese to Desmodesmus subspicatus was 2.8 mg of Mn/L.	The 96 h LC50 of manganese to Oncorhynchus mykiss was greater than 3.6 mg of Mn/L	The 3 h EC50 of manganese for activated sludge was greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of manganese to Daphnia magna was greater than 1.6 mg/L.
Hafnium 7440-58-6	The 72 h EC50 of hafnium to Pseudokirchneriella subcapitata was great than 8 ug of Hf/L (100% saturated solution).	The 96 h LC50 of Hafnium dioxide in water to Danio rerio was greater than the solubility limit of 0.007 mg	-	The 48 h EC50 of Hafnium dioxide to Daphnia magna was greater than the solubility limit of 0.007 mg
Cobalt 7440-48-4	The 72 h EC50 of cobalt dichloride to Pseudokirchneriella subcapitata was 144 ug of Co/L.	The 96h LC50 of cobalt dichloride ranged from 1.5 mg Co/L for Oncorhynchus mykiss to 85 mg Co/L for Danio rerio.	The 3 h EC50 of cobalt dichloride for activated sludge was 120 mg of Co/L.	The 48 h LC50 of cobalt dichloride ranged from 0.61 mg Co/L for Ceriodaphnia dubia tested in soft, DOM-free water to >1800mg Co/L for Tubifex tubifex in very hard water.

Persistance et dégradation

Bioaccumulation

Autres effets nocifs

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

ocales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Nom chimique	RCRA - Déchets de série D
Chrome métal	5.0 mg/L regulatory level
7440-47-3	

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Réglementé selon la norme 49 CFR, si la quantité de particules de moins de 100

micromètres (0,004 pouces)dans un emballage individuel est égal à ou dépasse la quantité

à déclarer (QD) de 2268 kg (5000 lb) de chrome ou de 45,4 kg (100 lb) de nickel

Nom officiel d'expédition No d'identification UN 3077 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide,

n.s.a. (poudre d'alliage de nickel), QD

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

Dispositions particulières8, 146, 335, A112, B54, B120, IB8, IP3, N20, N91, T1, TP33 **Numéro du guide des mesures**Guide No. 171, Except for FIRE follow Guide No. 170

d'urgence

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux) **ENCS IECSC** Est conforme à (aux) **KECL** Est conforme à (aux) **PICCS** Non inscrit(e) AICS Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Nickel - 7440-02-0	7440-02-0	49 - <100	0.1
Chrome métal - 7440-47-3	7440-47-3	0 - 32	1.0
Manganèse - 7439-96-5	7439-96-5	0 - 1	1.0
Cobalt - 7440-48-4	7440-48-4	0 - <0.1	0.1

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéOuiRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau

(Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Nickel 7440-02-0		X	Х	
Chrome métal 7440-47-3		Х	Х	

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	
Nickel	100 lb	
7440-02-0		
Chrome métal	5000 lb	
7440-47-3		

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie	
Nickel - 7440-02-0	Carcinogen	
Cobalt - 7440-48-4	Carcinogen	

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Nickel 7440-02-0	X	X	X
Titane 7440-32-6	Х		
Chrome métal 7440-47-3	Х	Х	Х
Molybdène 7439-98-7	X	X	X
Tungstène 7440-33-7	X	X	Х
Vanadium 7440-62-2	X	X	Х
Aluminium 7429-90-5	Х	Х	Х
Tantale 7440-25-7	Х	Х	Х
Silicium 7440-21-3	X	X	X
Manganèse 7439-96-5	X	X	Х
Hafnium 7440-58-6	X	X	Х
Cobalt 7440-48-4	Х	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine
Numéro d'homologation des
Non applicable

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

Amérique du Nord; Français

North America; French

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

<u>HMIS</u> Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

2* X
Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Date d'émission28-mai-2015Date de révision02-juil.-2024

Note de révision

Sections de la FS mises à jour: 1, 2, 3, 5, 10

Note:

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Renseignements supplémentaires Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImaterials.com disponibles de :